Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Montreuil, le 22 janvier 2015

Du baccalauréat technologique au BTS : toutes les séries sont menacées
Inacceptable !

Le ministère a décidé de poursuivre la fermeture des séries technologiques avec la perspective à la rentrée prochaine de supprimer un grand nombre de BTS en lycée technologique et de réformer le baccalauréat sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

La fermeture programmée des STI2D

Sous couvert de poursuite d'études dans le supérieur, l'objectif reste bien de fermer les BTS en lycée technologique. Ce que ministère a programmé par de nombreuses fermetures prévues à la rentrée 2015 et contre lesquelles FO mène bataille.

La réforme STI2D a été faite pour remettre en cause la série STI sous l'argument de poursuite d'études en école d'ingénieur et en IUT qui s'avère concrètement très difficile pour les élèves de STI2D.

Le BTS reste le premier choix des élèves de STI2D pour l'orientation après le baccalauréat, La fermeture des sections n'ouvre donc aucune perspective pour les élèves de STI2D, ne peut que conduire à la fermeture des sections STI2D et menace des milliers de postes de collègues de STI qui ont déjà subi de plein fouet la réforme.

Le SNFOLC a voté contre la réforme STI au CSE et s'est prononcé contre la loi de juillet 2013 qui met en place la territorialisation de la formation professionnelle.

L'orientation des élèves de baccalauréat professionnel vers le Brevet professionnel supérieur en lycée professionnel ne saurait justifier la fermeture de filières de sections BTS en lycée technologique.

Après les STI ; la filière Hôtellerie restauration est menacée

Le ministère a soumis le 15 janvier au conseil supérieur de l'Education le projet de décret réformant les baccalauréats sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration. Force Ouvrière a voté contre le projet de décret ainsi que la FSU, la CGT, le SNALC, SUD solidaires et la FCPE. L'UNSA a voté pour avec la CFDT.

Ce projet ferait disparaître les travaux pratiques qui seraient remplacés par de simples stages d'observation de deux semaines et dix jours filés, au lieu de huit semaines actuellement en classe de seconde. Cette série est confrontée à cette rentrée à la même attaque que les séries STI

La filière hôtelière a fait ses preuves. Elle permet aux élèves qui font le choix de cette formation, qui combine enseignements théoriques et pratiques, de trouver un emploi et elle offre des possibilités de poursuite d'études en BTS.

Ce projet a un précédent: la réforme des STI, devenues STI2D, qui n'a pas permis, contrairement aux intentions affichées, de relever le pouvoir attractif de ces filières et a débouché sur un gâchis humain et professionnel catastrophique pour les professeurs.

Ce sont des milliers de postes menacés et des jeunes livrés à la territorialisation et l'apprentissage.

FO invite les personnels à se réunir pour organiser la mobilisation., FO s'adresse à toutes les fédérations opposées au décret pour une réunion intersyndicale.

SNFOLC
Siège National
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel: 01.56. 93. 22. 44 - Fax: 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr